Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Sécurité, veuillez visiter :
cap-securite.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AGENT DE SÉCURITÉ

SESSION 2026

ÉPREUVE EP2 : SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Coefficient : 4 Durée : 1 h 30 maximum

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Situation 1 : Protection et prévention des risques liés aux personnes (8 points)	Dossier Questionnement
Situation 2 : Intervention auprès d'une victime présentant une hémorragie (6 points)	Dossier Questionnement
Situation 3 : Intervention auprès d'une victime inconsciente qui ne respire pas normalement (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet

Aucune calculatrice n'est nécessaire ni mise à disposition pendant les mises en situation pratiques.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE PRATIQUE : CENTRE DES CONGRÈS DES RIVES, ANGERS

L'épreuve est pratique et se déroule en trois mises en situation tirées au sort. Le candidat dispose au maximum de 1 h 30 pour réaliser les situations et répondre aux consignes orales de la commission. Les interventions sont simulées. Le candidat doit annoncer ses actions, observer l'environnement, assurer sa propre sécurité et agir dans les limites de ses compétences.

La première situation évalue la protection et la prévention des risques liés aux personnes. Les deux situations suivantes évaluent l'intervention après incident et la mise en œuvre des gestes relevant du PSE 1. La commission apprécie les actions effectivement réalisées, leur ordre, la vigilance du candidat et la transmission des informations utiles. Les trois situations sont notées respectivement sur 8, 6 et 6 points. Le total est ramené sur 20 points.

Les locaux, les victimes et les événements décrits dans les documents techniques sont simulés. En cas de divergence entre un accessoire de simulation et les consignes de la commission, les consignes de la commission prévalent.

Situation 1 : Protection et prévention des risques liés aux personnes (8 points)

Compétences C4-01, C4-02 et C4-03

Vous assurez une mission de surveillance dans le hall du Centre des congrès des Rives. Un câble d'alimentation endommagé traverse une zone de circulation où se trouvent des visiteurs. Une personne s'approche du câble. Réalisez les actions adaptées, dans l'ordre que vous jugez nécessaire, et rendez compte à la commission comme si elle représentait le responsable du site.

Les caractéristiques de la zone et les moyens disponibles figurent dans le DT 1 et le DT 2.

1.1 (2 points) Repérez et signalez oralement les éléments de la situation qui créent un risque pour les personnes. Indiquez les conséquences possibles et les informations prioritaires à transmettre.

1.2 (2 points) Adoptez une conduite immédiate qui évite l'exposition au danger. Faites éloigner ou maintenez à distance les personnes présentes et choisissez un moyen de communication adapté pour alerter le responsable du site.

1.3 (2 points) Mettez en place un balisage ou un périmètre adapté à la configuration de la zone, sans vous exposer au câble endommagé. Préservez un cheminement sûr pour le public et les secours.

1.4 (2 points) Proposez et mettez en œuvre, dans les limites de votre fonction et des moyens disponibles, les mesures conservatoires permettant de limiter le risque jusqu'à l'intervention d'une personne habilitée. Rendez compte de la situation et des mesures prises.

Situation 2 : Intervention auprès d'une victime présentant une hémorragie (6 points)

Compétences C4-04, C4-05 et C4-06, gestes relevant du PSE 1

Dans une autre mise en situation, un visiteur conscient est assis au sol après une blessure à l'avant-bras. Une plaie saigne abondamment. La victime répond à vos questions. Aucun autre danger immédiat n'est visible. Les moyens de protection et de secours disponibles sont indiqués dans le DT 2. Réalisez l'intervention simulée et transmettez un bilan à la commission.

2.1 (1,5 point) Évaluez la sécurité de la scène et celle de la victime et de vous-même. Présentez-vous, établissez le contact avec la victime et recherchez les éléments utiles à l'évaluation de son état.

2.2 (1,5 point) Faites alerter les secours adaptés par le moyen disponible. Transmettez une localisation précise, la nature de l'événement, l'état observable de la victime et les mesures entreprises. Faites répéter ou confirmer les informations essentielles.

2.3 (2 points) Réalisez le geste adapté à l'hémorragie abondante en respectant les règles de protection et les gestes enseignés en PSE 1. Surveillez la victime et adaptez votre conduite à l'évolution simulée de son état.

2.4 (1 point) Organisez la protection de la zone et l'accueil des secours, puis rendez compte de manière claire des constatations, des gestes réalisés et de leur évolution.

Situation 3 : Intervention auprès d'une victime inconsciente qui ne respire pas normalement (6 points)

Compétences C4-04, C4-05 et C4-06, gestes relevant du PSE 1

Dans une troisième mise en situation, une personne est retrouvée au sol dans une salle de réunion. Elle ne répond pas aux sollicitations et ne respire pas normalement. La scène est déclarée sécurisée par la commission. Un mannequin, un téléphone de simulation et un défibrillateur automatisé externe de formation sont disponibles. Réalisez l'intervention simulée en coordonnant, si nécessaire, l'action d'un témoin joué par la commission.

3.1 (1 point) Confirmez l'absence de réponse et l'absence de respiration normale selon la conduite enseignée en PSE 1. Faites alerter immédiatement les secours et demander un défibrillateur automatisé externe.

3.2 (2 points) Commencez sans délai la réanimation cardio-pulmonaire sur le mannequin, conformément aux gestes et à la séquence enseignés en PSE 1. Maintenez une qualité et une continuité adaptées des compressions thoraciques.

3.3 (2 points) Utilisez le défibrillateur automatisé externe de formation dès sa mise à disposition. Respectez ses consignes, veillez à ce que personne ne touche la victime pendant l'analyse et le choc simulé, puis reprenez la réanimation conformément aux indications de l'appareil.

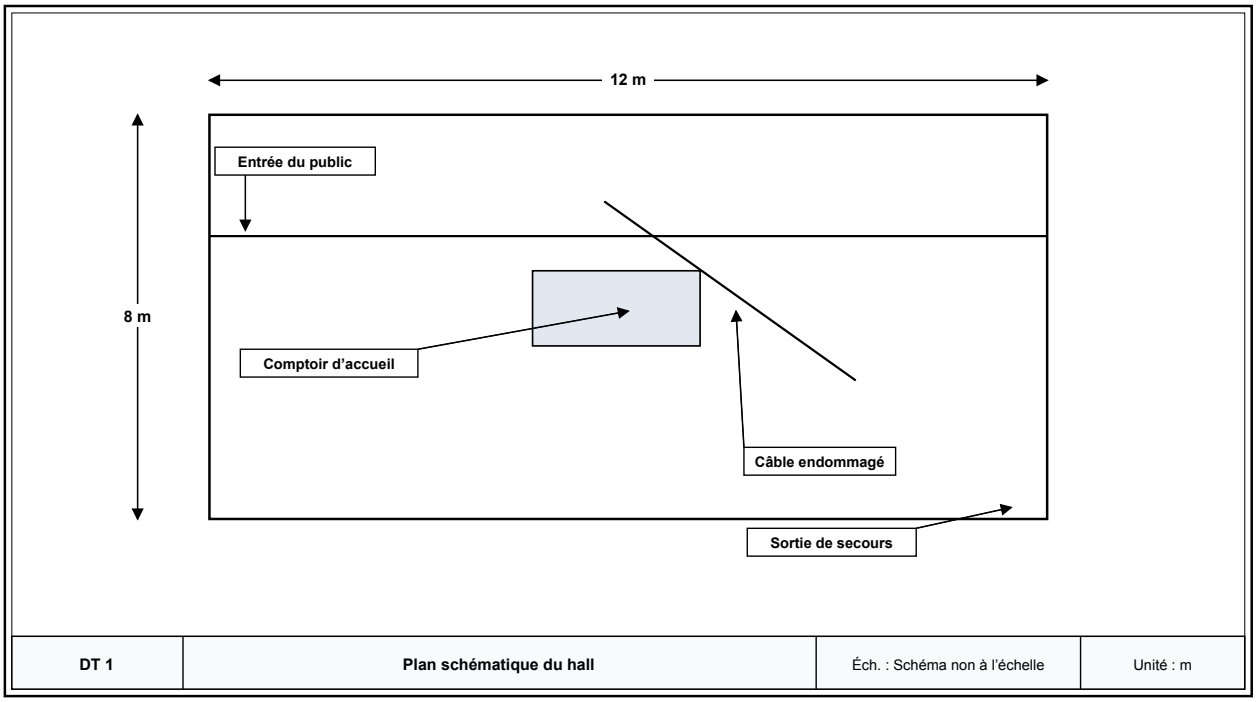
3.4 (1 point) Poursuivez l'intervention jusqu'au relais simulé par les secours ou jusqu'à une consigne de la commission. Assurez la sécurité des intervenants et transmettez un bilan de la situation et des actions réalisées.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ET LOCALISATION DU DANGER

Plan schématique du hall du Centre des congrès des Rives. Le hall mesure 12 m sur 8 m. L'entrée du public se trouve au sud. La sortie de secours est située au nord-est. Le câble endommagé traverse la circulation à proximité du comptoir d'accueil. Le plan sert à préparer la mise en sécurité et le balisage de la zone. Les dimensions portées sont des dimensions réelles.



Plan non destiné à l'exécution de travaux. Dimensions réelles indiquées.

DT 2 : MOYENS DISPONIBLES POUR LES MISES EN SITUATION

Les équipements ci-dessous sont mis à disposition pour les simulations. Le candidat vérifie leur disponibilité avant utilisation et ne manipule pas un équipement réel présentant un danger. Les gestes de secours sont évalués selon les compétences enseignées en PSE 1.

Inventaire des moyens de simulation

Situation	Moyens disponibles	Limites d'utilisation
Risque lié au câble	Rubalise, cônes, radio de simulation, téléphone de simulation	Le candidat ne touche pas au câble et ne réalise aucune intervention électrique.
Hémorragie	Gants de protection, matériel de simulation, téléphone de simulation	La plaie et le saignement sont simulés. Les gestes sont réalisés dans les conditions prévues par la commission.
Victime inconsciente ne respirant pas normalement	Mannequin, téléphone de simulation, défibrillateur automatisé externe de formation	Le défibrillateur est un appareil de formation. Aucun choc réel n'est délivré.
Alerte et transmission	Commission jouant le rôle du responsable du site, du témoin ou du service de secours	Les appels sont simulés. Aucun appel réel aux services d'urgence ne doit être effectué.

Équipements fournis par le centre d'examen.

DT 3 : REPÈRES DE DÉROULEMENT ET CADRE D'INTERVENTION

Le candidat agit dans le cadre de sa mission de sécurité et ne se substitue ni à une personne habilitée pour une intervention technique, ni aux services publics de secours. Il protège, alerte, secourt dans la limite de ses compétences et rend compte. Les gestes de premiers secours sont ceux enseignés en PSE 1, selon les consignes applicables à la certification.

Pour chaque situation, la commission observe notamment : la prise en compte du danger, la protection des personnes, la qualité de l'alerte, l'adaptation des gestes à l'état de la victime, la surveillance et la transmission des informations.

Informations à transmettre lors d'une alerte simulée

Information	Éléments à communiquer
Localisation	Centre des congrès des Rives, Angers, puis zone précise dans le bâtiment
Nature de l'événement	Danger repéré ou événement ayant provoqué l'intervention
Personnes concernées	Nombre de victimes et état observable, sans diagnostic non établi
Actions réalisées	Protection, gestes effectués, moyens mobilisés et évolution observée
Accès et accueil	Cheminement sûr permettant l'accès du responsable ou des secours

Repères de transmission attendus, à adapter à la situation.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.